



SYndicat Mixte d'Elimination et de VALorisation des Déchets

SYMEVAD – Comité Syndical du 21 octobre 2024

2024-38

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
DU SYMEVAD
Séance du 21 octobre 2024

Le vingt et octobre deux mille vingt-quatre à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Elimination et de Valorisation des Déchets Ménagers se sont réunis sous la présidence de Monsieur MUSIAL Christian, suite à la convocation qui leur a été adressée le 15 octobre deux mille vingt-quatre.

Titulaires présents :

M. BOURY Thierry, M. PREIN Thierry, Mme. CHARLES Célia, Mme. CORDONNIER Bernadette, M. DUMONT Christophe, M. MERCIER Patrick, M. GUENEZ Frédéric, M. MUSIAL Christian, M. MONCHY Jean-Marie, M. DERROUCHE Rachid, M. BIZET Gérard, M. CAMPBELL Marc, M. BOYER Jean-Luc.

Suppléant ayant pris part au vote :

M. BAEY Olivier, M. CARUSO Vincent,

Procuration : pas de procurationEtaients excusés :

M. SILVAIN Éric, Mme. VAILLANT Lucie, Mme. CORDONNIER Bernadette, M. MERCIER Patrick, M. WESMAEI David, M. KUMOREK Laurent, M. VANDEVILLE Bruno, M. MEHAIGNERY Charly, M. DELATTRE Régis, M. MASSON Alain, Mme. CUVILLIER Valérie, Mme. BLEUZET Edith, M VALLIN Jérôme, M. HERMANT Jean -Marie, M. LESTOCARD Jean-Pierre. M. THOREZ Michel, Mme. PLANTIN Liliane, M. DAPVRIL Romain, M ,SAINT AUBIN Jean -marc ,M. VANDEVILLE David, Mme. FENAIN Marylise, M. WIDIEZ Dimitri, M. GEORGES Pascal, M. CHARLES Christophe, M DELATTRE Joël, Mme. LOUWYE Valérie, Mme. RUSINEK Lydie, Mme TAOURIT Inès M FAUQUEMBERGUE Bernard, Mme. PETIT Valérie, Mme. LICTECVOUT Sylvie, Mme. DUPUIS Fabienne, Mme WERQUIN Mildred, M DEDOURGES, M HOUVENAEGHEL Michel, M. CORNU Francis, M.YUX Alain, M. RICHARD Francis,

SYMEVAD – Comité Syndical du 21 octobre 2024

2024-38

**DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL**

Objet : Mise à disposition à temps partagé, d'un agent comptable auprès de la Mairie de Cantin

Vu le Code général de la Fonction Publique

Vu le décret n°2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriale et aux établissements administratifs locaux.

Considérant les besoins ponctuels de la commune de Cantin qui doit faire face à un surcroît d'activité lié au départ d'un agent comptable.

Considérant la baisse d'activité de l'assistante comptable du SYMEVAD depuis la restitution de la compétence « Haut de quai » des déchèteries à Douaisis Agglo au 1^{er} juin 2023.

Considérant que le profil de l'assistante comptable du SYMEVAD correspond en tous points au profil recherché par la commune.

Considérant qu'une mise à disposition à temps partagé a été envisagée et proposée à l'assistante comptable du SYMEVAD

Considérant l'avis favorable de l'assistante comptable du SYMEVAD

Considérant que les conditions de la mise à disposition sont précisées dans une convention signée entre l'organisme d'accueil et le Syndicat. Cette convention est établie pour la période du 28 octobre au 21 novembre 2024.

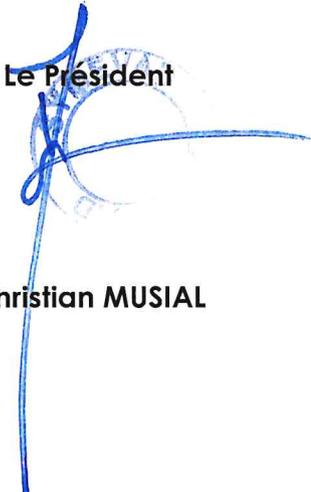
SYMEVAD – Comité Syndical du 21 octobre 2024**2024-38****Vu l'exposé de son Président,****Après en avoir délibéré,****Le Comité Syndical décide :**

Article 1 : d'autoriser la mise à disposition à temps partagé (50 %) de l'assistante comptable du SYMEVAD auprès de la Commune de Cantin du 28 octobre au 21 novembre 2024.

Article 2 : de prononcer la mise à disposition à temps partagé par arrêté

Article 3 : d'autoriser le président à signer tout document y afférant

Nombre de membres en exercice	26
Nombre de membres présents	15
Dont titulaires	13
Dont suppléants prenant part au vote	2
Procurations	0
Suffrages exprimés	15
Majorité absolue	8
Votes favorables	15
Votes défavorables	0
Abstentions	0
Ne prend pas part au vote	0

Le Président**Christian MUSIAL**